

Documents à fournir pour une demande de visa

- 1) Un passeport en cours de validité (au moins 6 mois) ;
- 2) 60 euros pour un mois et 87 euros au delà d'un mois (en espèces ou mandat cash) ;
- 3) Une lettre d'invitation, un ordre de mission ou une réservation de chambre d'hôtel ;
- 4) Deux formulaires dûment remplis (à retirer au Consulat) ;
- 5) Deux photos ;
- 6) Une enveloppe timbrée (Chronopost-DHL ou express) pour le renvoi des documents aux résidents en province ;
- 7) Délai d'attente : 48 heures ;
- 8) Ouverture du Consulat : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 ;
- 9) Vaccinations : fièvre jaune exigée ; fièvre typhoïde et traitement anti-paludéen recommandés.

Consulat de Guinée
51, rue de la Faisanderie
75016 – Paris
tél. :0147048148
fax :0147045765